



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090111

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 13309
N/REF : 3/03/2024 6H01 C:008995 I:32830
V/REF : 22020911

SEMCODA

50, RUE DU PAVILLON
CS 91007
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

V/REF.IMM. 07039
IMMEUBLE : LE VILLAGE PLUS-7039
IMPASSE DES LUPINS
IMPASSE DES EGLANTINES
38300 RUY MONTCEAU

Vaulx en Velin, le 03 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N78 LUPINS -
MOTIF : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : Mme J. GUILLAUD

CONTRAT DE MAINTENANCE D'UNE MICRO STATION S'ASSAINISSEMENT

OBSERVATIONS : CETTE FACTURE ANNULE ET REMPLACE NOTRE FACTURE N°4071059 DU 22/07/2024
SUITE A UNE ERREUR DANS LE MONTANT

RÉVISION AU 01/03/2024 : 1,02551422
FORMULE DE REVISION :
 $0,15 + 0,40(\text{ICHTREV-TS}/\text{ICHTREV-TS}^\circ) + 0,20(\text{FSD2}/\text{FSD2}^\circ) + 0,25(\text{BT47}/\text{BT47}^\circ)$
ICHTREV-TS° : 09/2022 : 132,00
FSD2° : 12/2022 : 180,20
BT47° : 12/2022 : 122,20

ICHTREV-TS° : 09/2023 : 136,80
FSD2° : 01/2023 : 184,00
BT47° : 12/2023 : 125,50

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Mars
et 1er Septembre de chaque année et payable a 30 jours.

Prix de base du contrat : 1940,00

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/ 2	Maintenance micro station Assain.	1/AN	1940,00	970,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090111

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	970,00
T.V.A. a 10,00%	97,00
TOTAL T.T.C.En EURO	1067,00

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.